

## SACICAP

### Mandat régional

### Rôle

La SACICAP a une activité spécifique qui s'inscrit dans le cadre de la politique locale du logement social. Le développement des Missions Sociales a conduit à la mise en place de partenariats avec les collectivités locales ou de grands partenaires institutionnels locaux.

Depuis 2008, l'engagement financier de ces Missions Sociales s'élève à 301 millions d'euros.

L'affectation de ces fonds «Missions Sociales des SACICAP» est la suivante :

- 50 % pour l'aide aux propriétaires occupants très modestes sur les thématiques de la sortie d'insalubrité, de l'habitat indigne et de l'adaptation du logement au handicap
- 40 % pour l'aide au financement de l'accession sociale en faveur de populations spécifiques dans le cadre du renouvellement urbain.
- 10 % pour l'accession sociale dans le cadre de la vente HLM.

### Composition

1 siège de titulaire au Conseil d'administration

### Informations complémentaires sur la tenue des réunions

Réunions : 4 par an

Lieu : au moins 1 à Auxerre